

undefined - mardi 24 octobre 2017

TROIS PAYS / DREI LÄNDER

EUROAIRPORT

ETB : non aux décollages après 23 h

TEXTES : JEAN-CHRISTOPHE MEYER



Le chantier des deux Park and Ride de l'EuroAirport est en cours. À la clef, 1800 places de parking supplémentaires. Photo L'Alsace/ J.-C.M.

Le conseil consultatif de l'ETB a adopté une motion demandant la fin des décollages de nuit, de 23 h à 6 h du matin, à l'EuroAirport. Cette motion, demandée par la partie française, a été adoptée largement, malgré l'opposition ferme d'une partie des délégués bâlois. La motion n'est nullement contraignante : le CA de l'aéroport décide.

Le conseil consultatif de l'ETB (Eurodistrict trinational de Bâle) est composé d'élus : 20 Suisses, 15 Français et autant d'Allemands. En général, l'ambiance y est feutrée. En général. La semaine dernière, pour sa 40^e réunion plénière, cela a été – un peu – moins le cas. L'objet de ces remous ? Une motion présentée par la partie française du conseil. Prise contre l'EuroAirport. Ou plutôt pour les riverains de l'aéroport. Son objet ? Outre rappeler des motions précédentes, celles de 2009 et 2012, elle « exige l'interdiction de

principe de tout décollage d'avion entre 23 h et 6 h, interdiction appliquée par de nombreux aéroports. »

Pourquoi ? Parce que « des statistiques publiées au début de l'année 2017 font état d'un accroissement significatif et continu depuis 2012 du nombre d'envols la nuit entre 22 h et minuit depuis l'EuroAirport. »

• Pas l'unanimité

La proposition n'a pas fait l'unanimité. Parmi ceux qui ont donné de la voix – contre le projet de résolution, s'entend – figurent uniquement des Bâlois de Bâle-Ville. Heiner Vischer a sonné le premier la charge. Il a rappelé que le conseil d'administration (CA) de l'EuroAirport venait de se réunir pour prendre une série de nouvelles mesures et a tout simplement proposé de rayer la motion de l'ordre du jour, pour attendre de voir ce qu'avait donné cette réunion.

Gaston Latscha, vice-président français du conseil consultatif, lui a répondu – ainsi qu'à tous les détracteurs de la motion. En allemand. Calmement, mais fermement. « Nous ne sommes pas là pour prendre position par rapport à des décisions de l'EuroAirport. Nous représentons la population qui nous fait part de ses souffrances. Nous sommes donc là pour transmettre à l'EuroAirport ce que nous, représentants de la population, attendons de lui. Attendre, c'est faire montre de faiblesse. »

Nouvelle charge de Heiner Vischer. Il a regretté que, dans la motion, ne soit pas fait mention des efforts de l'EuroAirport contre les nuisances, comme l'augmentation de la taxe sur les vols de nuit. Il a aussi plaidé pour le fret, pour lequel des sommes importantes ont été investies, investissements menacés si ces quelques vols après 23 h étaient supprimés.

• Gaston Latscha défend la motion

Gaston Latscha a contre-attaqué en rappelant que le côté alsacien avait lui aussi largement investi dans les zones industrielles autour de l'EuroAirport et notamment dans le fret. Qu'il était alors question uniquement de vols limités pour ce secteur « et sûrement pas de nuit ». Et que, ces derniers temps, « il y avait entre 22 h et minuit une forte augmentation des décollages. Il y a un problème, y compris dans les chiffres, ceux qui sont donnés par l'aéroport ne correspondent pas à ceux enregistrés par ailleurs. » Il a parlé au nom de ses concitoyens : « Au sud de l'aéroport, les gens sont prêts à supporter

un certain nombre de vols, mais on atteint un niveau qui n'est plus supportable. » D'où cette motion, « pas pour freiner l'EuroAirport, mais il doit y avoir moyen de déplacer ces quelques vols. »

D'autres conseillers bâlois, comme Eric Bucher, par ailleurs entrepreneur dans les sciences de la vie, qui a « des produits très sensibles qui doivent décoller de nuit », ou Tim Cuenod, ont pris position contre la résolution. Mais on peut être bâlois et comprendre la gêne subie par les riverains. C'est le cas de Stephan Luethi-Brüderlin. Lui-même n'est « absolument pas dérangé par les vols nocturnes », mais il pense qu'une solution peut être trouvée pour les quelques vols très tardifs.

La voix du compromis est venue d'Allemagne, avec Johannes Foege, qui a rappelé le gros travail en amont du conseil consultatif, au sein de différentes commissions, qui ont pu constater que « les nuisances étaient très mal réparties entre les trois pays ; c'est avant tout les communes riveraines côté français, et Allschwil côté suisse qui sont impactées ». Il a expliqué qu'il fallait mettre en balance le bien-être des riverains et le fait que l'EuroAirport est le plus grand pourvoyeur d'emplois des trois pays.

• Texte de compromis

Quant à la motion, c'est un « texte de compromis que nous devons pouvoir voter », alors même qu'il a fait l'objet « de gros, gros débats en interne ». In fine, le président du conseil, Heinrich Ueberwasser, a mis la motion demandant l'arrêt des décollages de 23 h à 6 h du matin à l'EuroAirport aux voix. Elle a récolté 24 voix pour, cinq contre et trois abstentions.

Une avancée importante, après les motions votées côté alsacien au sein de la communauté d'agglomération des Trois Frontières, même si elle est encore insuffisante pour les associations de défense des riverains comme l'Adra.

undefined - mardi 24 octobre 2017